

Centre International pour le Développement de Politiques Migratoires (ICMPD), Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat).

[www.icmpd.org/MC2CM](http://www.icmpd.org/MC2CM)

Tous droits réservés. Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, copié ou transmis sous quelque forme ni par quelque procédé que ce soit, électronique ou mécanique, ce qui inclut la photocopie, l'enregistrement et tout stockage d'informations ou système de récupération, sans la permission des détenteurs des droits d'auteur.

Cette publication a été réalisée avec l'aide de l'Union Européenne (UE) et de la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC). Le contenu de cette publication est la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être compris comme reflétant les vues de l'UE ou de la DDC.

Co-financé par l'Union Européenne



Co-financé par

Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development  
and Cooperation SDC

Mis en œuvre par



MC<sup>2</sup>CM

MEDITERRANEAN CITY-TO-CITY MIGRATION

## PROFIL MIGRATOIRE DE VILLE

VIENNE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF



Ce document est une synthèse du Profil migratoire de la Ville de Vienne et du Document de priorités rédigés dans le cadre du projet Migration Ville-à-Ville en Méditerranée qui vise à contribuer à l'amélioration de la gouvernance migratoire au niveau municipal, à travers un réseau de villes en Europe et dans le sud de la région méditerranéenne. Plus d'informations sont accessibles en ligne: [www.icmpd.org/MC2CM](http://www.icmpd.org/MC2CM).

| PRÉSENTATION GÉNÉRALE (2013)  |  |
|---|--|
| <b>Contexte politique et administratif</b>                                    | Vienne est la capitale de l'Autriche et l'une de ses neuf provinces. C'est la principale ville d'Autriche et la seule dont la population excède 1 million. C'est le siège du parlement autrichien, du Bureau de la chancellerie, des ministères et du Bureau du président de la République fédérale d'Autriche |
| <b>Population</b>   | 1 741 246  |
| <b>Part de la population de la ville dans la population urbaine nationale</b> | 31,7 %   |
| <b>Part des étrangers dans la population</b>                                  | 23 %   |
| <b>Part des personnes nées à l'étranger dans la population</b>                | 31,4 %   |

## CONTEXTE MIGRATOIRE

Vienne est depuis longtemps une ville d'immigration. Depuis le début du millénaire, l'immigration viennoise est caractérisée par une grande diversité régionale et sociale qui peut être décrite par le terme de «super-diversité». Selon les chiffres de 2016, plus d'un tiers (34,5%) de la population résidente était née à l'étranger et 42% avaient migré en Autriche ou étaient nés de parents migrants. La longue histoire de la migration vers Vienne se reflète également dans la grande proportion de naturalisés: selon les chiffres de 2016, 15% des citoyens autrichiens résidant à Vienne étaient nés à l'étranger.

La migration internationale vers Vienne a considérablement augmenté ces dernières années. Après un pic à 54 000 personnes en 2004, le solde migratoire annuel a baissé jusqu'en 2009 avant de reprendre depuis une hausse continue. Le solde migratoire annuel a doublé entre 2009 et 2012 (51 001 personnes) ainsi qu'en 2015 à la suite de l'arrivée des réfugiés (119 299 personnes).

Les immigrants sont inégalement répartis sur le territoire de la Ville de Vienne. La majorité se concentre dans la zone limitrophe du centre ville, du sud-ouest au nord-ouest et du nord-est au centre ville. Seule la région à l'est du Danube est faiblement peuplée de migrants, de même que les districts ouest et sud les plus reculés. Cette répartition reflète largement la structure socio-spatiale traditionnelle de la ville avec les grands districts de la classe ouvrière situés dans les quartiers ouest de la ville.

## SITUATION DE L'IMMIGRATION

38,5% de la population immigrée à Vienne est née dans un pays membre de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen (EEE). Les personnes nées dans les pays ayant rejoint l'UE depuis 2004 sont largement plus nombreuses que celles nées dans les autres pays membres de l'UE. Parmi ces dernières, les d'immigrés nés en Allemagne sont les plus nombreux (48 841 sur 77 337). Parmi les immigrés-soriginaires des «nouveaux» pays membres de l'UE, ceux nés en Pologne (47 040), en Roumanie (29 936) et en Hongrie (21 618) sont les plus nombreux. Les résidents nés en dehors de l'UE sont majoritairement originaires de Serbie (86 122), de Turquie

(67 049) et de Bosnie-Herzégovine (44 633). Parmi les immigrés nés en Afrique, ceux nés au Nigeria (8 927) et en Égypte (4 331) sont les plus nombreux. Les immigrés originaires d'Asie, sont majoritairement nés en Afghanistan (13 418), en Syrie (12 417) et en Iran (12 382) et sont arrivés pour la plupart en Autriche en tant que réfugiés., tandis que les immigrés venus de Chine (9 678) et d'Inde (9 159) sont arrivés en Autriche principalement en tant que migrants travailleurs et par le biais du regroupement familial.

Alors que la répartition des hommes et des femmes au sein de la population immigrée diffère peu par rapport à la population non-immigrée, l'équilibre des sexes s'inverse depuis quelques années et les hommes sont plus largement représentés, ce qui est dû en grande partie à l'afflux des réfugiés majoritairement hommes de Syrie, Afghanistan et d'Irak.

La pyramide des âges des migrants reflète la longue histoire de migration. La proportion des 30 à 44 ans parmi les immigrés est deux fois plus importante qu'elle ne l'est au sein de la population née en Autriche.

Dans le même temps, pour les populations nées en Autriche, les moins de 30 ans sont plus nombreux qu'ils ne le sont dans la population immigrée. La population «issue de l'immigration» (immigrés et personnes ayant au moins un parent migrant) se compose d'une part plus large de moins de 15 ans et d'une part visiblement plus faible de plus de 65 ans.

## **POLITIQUE MIGRATOIRE LOCALE**

Vienne a un statut unique parmi les villes autrichiennes. En tant que province fédérale, la ville a un droit de réglementation et a accès à des ressources liées aux politiques clés en matière d'intégration, telles que l'hébergement, l'éducation et la santé. De plus, le gouvernement de la ville a compétence dans les domaines de l'aménagement du territoire, des réglementations et subventions liées à la construction et l'hébergement, le système de santé et de soins et les politiques concernant la jeunesse. Le montant des taxes par habitant reçu par la Ville de Vienne est plus élevé que celui des autres villes. Siège de nombreuses entreprises multinationales et

d'une des agences de l'ONU, forte de 14 universités publiques et cinq privées, la ville a un intérêt direct à conserver une attitude d'ouverture et d'accueil sur la migration. Elle a également une longue histoire de «ville sociale» qui a toujours été appuyée par une large gamme d'institutions sociales municipales et des services sociaux de base fournis par les organisations municipales.

Dans ce contexte, Vienne a été l'une des premières villes européennes à établir des organismes spécialisés dans l'intégration. Le «Fond viennois pour l'intégration», créé en 1992, est rapidement devenu un acteur clé dans le domaine de l'intégration en fournissant des conseils sur les questions légales et sociales concernant la migration. En 1996 la question de l'intégration est passée à un niveau politique supérieur et un conseiller exécutif de la ville pour l'intégration a été nommé. La ville a créé le Département municipal pour l'intégration et la diversité (MA 17) qui couvre les activités du Fond et qui est l'agence de coordination pour la mise en œuvre des politiques d'intégration de la Ville de Vienne. Ses activités vont de la collecte de données, l'analyse scientifique, à la mise en œuvre de la politique de diversité axée sur l'intégration au sein de l'administration de la ville, au financement et à l'appui de projets, d'associations et d'initiatives contribuant à l'intégration. À cet égard la ville a développé et mis en œuvre le programme «Start Vienne», un pack de bienvenue pour chaque immigré réunissant conseils professionnels des informations sur la vie quotidienne en Autriche et l'accès à des cours d'allemand.

D'après les «Lignes directrices de la politique d'intégration et de diversité de la Ville de Vienne», la ville suit une «politique de diversité orientée vers l'intégration» où «intégration» est compris comme la participation sociale pour tous et comme l'émancipation sociale de la population de la ville, quelle que soit leur lieu de naissance et leur nationalité. Le respect de la démocratie, de l'égalité et des droits fondamentaux sont décrits comme les conditions préalables nécessaires à la réalisation du plein potentiel de la diversité.

Dans le cadre du projet MC2CM, le groupe de parties prenantes de Vienne (composé de représentants de la municipalité, du secteur associatif et des services déconcentrés de l'Etat) a identifié en octobre 2016 les priorités suivantes pour l'amélioration de la gouvernance migratoire dans la ville:

1. Logement
2. Reconnaissance des qualifications obtenues à l'étranger
3. Accès à l'éducation pour les jeunes et jeunes adultes
4. Renforcement de la participation politique
5. Discours public sur la migration

## INTÉGRATION DE LA MIGRATION À LA PLANIFICATION LOCALE

Le document principal en matière d'urbanisme à Vienne est le Plan de Développement Urbain qui définit les principaux objectifs de l'urbanisme sur 10 à 20 ans. Selon le Plan de Développement Urbain 2025 (STEP), la Ville de Vienne base sa conception du développement sur le « droit à la ville » ; la Ville de Vienne « s'engage auprès de la ville en tant qu'espace, un concentré de diversité ». Confirmant le statut de ville cosmopolite de Vienne, la diversité de sa population est perçue comme le facilitateur central du développement urbain, ce qui attire les talents du monde entier. Selon le STEP 2025, l'urbanisme reflète les différents besoins, styles de vie et intérêts des migrants : « Outre le logement, ceci implique de libérer un espace pour les économies dites ethniques et les réseaux sociaux des différents groupes migrants, ainsi que développer un espace public fonctionnant pour tous et satisfaisant des exigences divergentes pour parvenir à une coexistence pacifique. » Afin de développer son programme des droits de l'Homme, la Ville de Vienne a créé un Bureau des Droits de l'Homme et un poste de représentant des Droits de l'Homme en 2015.

Les pratiques d'intégration dans la Ville de Vienne sont caractérisées par des services aussi bien ciblés que généraux. D'un côté les besoins des migrants récemment arrivés, y compris l'organisation de cours de langue et l'accès aux crèches, sont gérés par une institution dédiée. De l'autre, les services pour cette même population dans les domaines du marché du travail, du logement, de l'éducation ou de la santé, de la migration et de l'intégration sont intégrés aux services réguliers.

Une caractéristique supplémentaire de la gouvernance de l'intégration à Vienne est la mise en réseau régulière des différentes instances. Les acteurs de la métropole et du district se retrouvent régulièrement lors de réunions de coordination ou d'ateliers pour discuter des dossiers en cours. Ces activités de réseau forment une sorte de « communauté épistémique » partageant une compréhension commune de l'intégration et définissent un domaine politique impliquant non seulement plusieurs niveaux mais aussi différents types d'acteurs.

| Autorités locales ayant compétence dans la gouvernance migratoire locale |  |
|--|--|
| Département municipal pour l'intégration et la diversité (MA17)          | Coordination des politiques d'intégration et de diversité  |
| Départements municipaux <sup>1</sup>                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plannification urbaine (MA18)</li> <li>• Logement (MA 50)</li> <li>• Promotion des femmes (MA 57)</li> <li>• Emploi (MA 23)</li> <li>• Education et jeunesse (MA 13)</li> <li>• Immigration et citoyenneté (MA 35)</li> <li>• Bien-être social (MA 24)</li> </ul> |
| Conseil scolaire   | Scolarité  |
| Fonds social viennois (Fonds Soziales Wien)                              | Gestion du soutien social, intégration des réfugiés  |
| WAFF (Fonds viennois pour l'avancement des ouvriers et employés)         | Organise des formations professionnelles selon la demande de travail pour les chômeurs et employés, agit comme promoteur de l'emploi et agence pour l'emploi   |
| Service du marché du travail Vienne                                      | Branche viennoise du Service du marché du travail fédéral  |
| Chambre du travail de Vienne   | Représente les intérêts des ouvriers et employés d'entreprises basées à Vienne via adhésion obligatoire. Acteur politique important dans le domaine de l'emploi et de la protection du droit des travailleurs  |
| Verband Wiener Volksbildung – Die Wiener Volkshochschulen (VHS)          | Centres éducatifs pour adultes ;souvent financés par le gouvernement de la ville, qui offrent une large gamme d'enseignements et de formations pour adultes, un service de garderie gratuit l'après-midi et du soutien scolaire pour les élèves et particulièrement pour les enfants de familles immigrées |

<sup>1</sup> Au-delà des départements municipaux mentionnés ici, un certain nombre d'autres départements jouent un rôle important dans le domaine de la migration. Pour plus d'informations, merci de vous référer au Profile Migratoire complet.

| Organisations non gouvernementales actives localement dans le secteur de la migration et de l'intégration |  |
|---|--|
| Caritas Vienne  | Organisation caritative de l'Église catholique, gère des crèches, des foyers de réfugiés et des foyers de personnes âgées pour le compte de la ville, ainsi que plusieurs projets d'intégration et un projet pour les enfants scolarisés |
| Volkshilfe Vienne   | Organisation humanitaire du Parti social-démocrate, gère des crèches, foyers de réfugiés et foyers pour les personnes âgées pour le compte de la ville ainsi que plusieurs projets d'intégration   |
| Evangelische Diakonie   | Organisation humanitaire de l'Église protestante, dirige des crèches, foyers de réfugiés et foyers pour les personnes âgées pour le compte de la Ville et plusieurs projets pour l'intégration des immigrants                            |
| Association des industriels   | Représente les industries de Vienne, conseille la ville sur les besoins des employeurs en matière de migration   |
| Centre de conseil pour les migrants (Beratungszentrum für MigrantInnen)                                   | ONG conseillant les migrants sur les questions liées au marché du travail, financée par le Ministère du travail et des affaires sociales et la Ville de Vienne   |

## CADRE INSTITUTIONNEL

### Coordination et coopération au niveau de la ville

Les réunions régulières du le sénat de la ville, rassemblant l'ensemble des conseillers exécutifs de la ville, consitute la principale plateforme de coordination politique. Au niveau administratif, des réunions de coordination régulières des différents services sur des questions administratives générales ou plus particulières. Le département pour l'intégration et la diversité (MA 17) est présent à toutes les réunions touchant à la migration et à l'intégration. Les réunions régulièresdu programme de suivi de la diversité servent également deplateforme importante d'échange. Au niveau des districts, les bureaux locaux du département pour la migration et la diversité organisent régulièrement des groupes de discussions avec les parties prenantes que les administrations, les ONG et les bureaux locaux du programme de renouvellement urbain («Gebietsbetreuung») dans les districts avec une part d'immigrés importante.

### Coordination et coopération avec les niveaux régionaux et nationaux

La coordination et coopération avec l'échelon national prend généralement place dans le cadre de la gouvernance fédérale à plusieurs niveaux. Plus précisément, les questions de politique sociale telles que le paiements des aides sociales ou la répartition des réfugiés en Autriche sont discutées par voix de négociation entre le gouvernement fédéral et les gouvernements de province qui mènent à la création de traités étatiques spécifiques, les-dits «accords § 15». Puisque les politiques d'intégration tombent sous la coupe des gouvernements de province, la Ville de Vienne a une grande marge de manœuvre dans le développement de ses politiques. La coopération avec le gouvernement fédéral concerne principalement l'accès aux financements fédéraux et européens gérés par les autorités fédérales.

### LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Vienne fait parité de plusieurs réseaux internationaux. Parmi les initiatives pertinentes dans le domaine de la migration on compte Centrope - une « région européenne » qui se compose de provinces et districts de part et d'autre de la frontière autrichienne vers la République tchèque, la Hongrie et la Slovaquie. La coopération conjointe sur les questions de migration et d'intégration forme une partie importante du travail de cette initiative de coopération régionale. Vienne est également un membre actif de Eurocities etles Villes des droits de l'homme organisées par le Mouvement des peuples pour l'apprentissage des droits de l'homme. Vienne est aussi membre du Projet de « International Metropolis » traitant de la migration et de l'intégration à l'échelle internationale.

### PERCEPTION PUBLIQUE DE LA MIGRATION ET DE L'INTÉGRATION

D'après uneétude du département municipal de l'urbanisme sur les relations communautaires à Vienne datée de 2016, l'importance de la question de la migration a fortement changé au fil des années. En 2013, l'immigration était quatrième rang sur la liste de problèmes importants après le chômage, le manque de logements abordables et le niveau de criminalité.

Il y a une relation claire entre l'âge et le sexe et la perception de la migration comme un problème important. Alors que seul 24% des personnes de moins de 30 ans

## JOUISSANCE DES DROITS DE L'HOMME ET ACCÈS AUX SERVICES PAR LES MIGRANTS

perçoivent la migration comme un grand problème, cette perception est partagée par 45% des personnes de 60 ans et plus. De plus, une perception négative de la migration est inversement liée au niveau d'éducation, au statut professionnel et à sa perception personnelle du futur.

La perception de la migration n'est pas liée au pourcentage de migrants dans le district même, mais elle est liée au type de logements dans l'offre. Malgré une proportion de migrants similaire, 39% de la population dans les districts 10, 11 et 20 de la ville voient la migration comme un problème important contre 21% de celle des districts 9, 12, 15, 16 et 17. Dans l'ensemble, la qualité des relations interethniques est vue de manière positive par la population viennoise bien qu'il y ait de considérables écarts en fonction de l'origine. Alors que la qualité des interactions entre les migrants d'Allemagne, de l'Europe de l'Est et de l'Ouest, l'ex-Yougoslavie et l'Asie est jugée de manière positive, une perception négative domine dans le cas de migrants venus de Turquie, d'Afrique et du Proche-Orient. Des expériences de discrimination ethnique sont régulièrement rapportées par les migrants.

En règle générale, le soutien pour les mesures d'intégration a augmenté ces dernières années. Le soutien pour le droit de vote pour les résidents effectuant un séjour de longue durée est passé de 51% en 2007 à 73% en 2013.

|   | Éducation et formation professionnelle  | Emploi et entrepreneuriat   | Santé et affaires sociales  | Protection contre la discrimination  | Hébergement   | Participation politique et inclusion aux processus décisionnels locaux   |
|---|---|---|---|--|---|--|
| Compétence de la municipalité                               | Éducation primaire : Oui<br>Éducation secondaire : Partagée<br>Études post-secondaires : Non<br>Formation professionnelle : Partagée  | Oui   | Oui   | Oui  | Oui   | Oui  |
| Instrument de mise en œuvre                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Conseil scolaire urbain</li> <li>Département municipaux : Intégration et diversité (MA 17), Education et jeunesse (MA 13), Ecole maternelle (MA 10)</li> <li>Volkshochschulen (VHS)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Fonds viennois pour l'avancement des ouvriers et des employés (WAFF)</li> <li>Agence commerciale de Vienne</li> <li>La municipalité emploi environ 65 000 personnes</li> </ul>   | Fonds social de Vienne  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Bureau des droits de l'homme</li> <li>Départements municipaux: Intégration et diversité (MA 17) et la Promotion des Femmes (MA 57)</li> <li>Kinder- und Jugendanwaltschaft</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Département municipal pour le logement</li> <li>Wiener Wohnen Wohnpartner</li> </ul>   | Bureaux locaux du département municipal pour l'intégration et la diversité   |
| Politiques et projets concernant l'intégration des migrants | <ul style="list-style-type: none"> <li>Maternelle obligatoire (au plus tard à 5 ans) et scolarité (de 6/7 ans à 15) gratuite pour tous les enfants résidant à Vienne indépendamment de leur statut</li> <li>MA17 offre des cours de langue adaptés aux besoins individuels des migrants</li> <li>Le projet «Start Vienne - le collège de la jeunesse» du VHS s'adresse aux réfugiés et demandeurs d'asile de moins de 21 ans. En partenariat avec Interface Vienne, association financée par le MA17 et soutenant l'intégration des migrants par l'éducation, l'information et le conseil</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Fournit aux adultes éducation et formation professionnelle, conseils et soutien aux employés et chômeurs, et programmes de formation et soutien aux employeurs. Agit également comme une agence pour l'emploi</li> <li>Programme Mingo soutenant les migrants entrepreneurs</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Conduit des politiques sociales communales qui incluent l'aide à la garde d'enfant, les centres de la jeunesse ou un soutien d'apprentissage au niveau du district et la gestion de l'espace public par des travailleurs sociaux mobiles</li> <li>Gère l'assistance sociale</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Met en œuvre la déclaration «Vienne - Ville des droits de l'homme» adoptée par le Conseil de la Ville en 2014</li> <li>MA17 finance l'ONG «ZARA» qui dispense des conseils aux victimes de discrimination raciale et publie un rapport annuel</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>La ville possède 220 000 appartements collectifs. Les locataires peuvent recevoir des subventions logement sur la base de leurs revenus</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions régulières avec ONG et associations de migrants dans leurs districts qui se concentrent sur des sujets spécifiques et sur l'échange</li> <li>Tous les résidents ont le droit de déposer une pétition au Conseil de la ville quelle qu'en soit sa nature. Ces pétitions doivent être discutées dans les groupes de travail respectifs du Conseil de la ville</li> </ul> |
| Accès des migrants  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les élèves migrants ayant un faible niveau d'allemand risquent le transfert vers des «écoles spécialisées » sans accès à la formation professionnelle et continue. Le choix du lycée se fait à 9 ans et dépend du niveau des élèves. Seul un bon niveau d'allemand permet d'accéder au lycée en 4 ans, conduisant à une discrimination structurelle des élèves issus de l'immigration. Des professeurs supplémentaires, ayant des compétences dans les langues des groupes migrants, sont employés dans plusieurs écoles de Vienne</li> <li>«Start Vienne» est ouvert aux nouveaux résidents citoyens UE ou détenteurs d'une carte de séjour</li> <li>Depuis son lancement en 2016, «Start Vienne - le collège de la jeunesse» a formé plus de 1 000 jeunes réfugiés/demandeurs d'asile</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le WAFF est partenaire de «Anerkennungsstelle» institution soutenant les migrants dans la reconnaissance de leurs qualifications géré par le «Beratungszentrum für MigrantInnen», une ONG conseillant les migrants sur les questions d'emploi, financée par le Ministère du travail et des affaires sociales et la Ville de Vienne</li> <li>Le programme Mingo est directement adressé aux migrants</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les Services sociaux communaux ont été largement adaptés aux besoins des migrants depuis la fin des années 1990</li> <li>Des indemnités minimales basées sur leurs besoins sont accordées aux réfugiés et personnes bénéficiant de la protection subsidiaire. Les demandeurs d'asile (qui recevront un «soutien de base»), les migrants non-documentés et les migrants n'ayant pas de permis de séjour permanent ne peuvent généralement pas prétendre à ces paiements, sauf raison humanitaire</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>D'après la législation autrichienne sur l'égalité de traitement, la discrimination fondée sur l'appartenance ethnique, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, et le handicap est illégale.</li> <li>En raison de la structure fédérale de l'administration autrichienne, dans la plupart des cas, le médiateur fédéral pour l'égalité est l'agence adéquate à contacter en cas de discrimination</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Depuis 2006, le parc de logements communaux est entièrement accessible aux ressortissants de pays tiers. Cependant, certaines conditions de résidence constituent un obstacle pour les groupes vulnérables et les immigrants nouvellement arrivés qui se retrouvent dans le parc locatif privé</li> <li>Les résidents de longue durée peuvent bénéficier dans un logement subventionné. Les subventions au logement sont accordées aux personnes ayant légalement séjourné au moins 5 ans en Autriche avec possibilité d'accès au marché du travail</li> </ul> |  |
| Commentaires  | D'après le Rapport national sur l'éducation de 2015, les élèves viennois dont la langue maternelle n'est pas l'allemand sont deux fois plus susceptibles d'aller dans une «école spécialisée»   | Ni l'emploi, ni l'accès à l'entrepreneuriat ne sont réglementés au niveau de la ville mais par l'agence fédérale du chômage   | L'administration de l'aide sociale est gouvernée par le gouvernement provincial. Puisque Vienne est à la fois une ville et une province, elle dispose d'une marge pour ce qui est de l'administration de l'aide sociale   |  | Il existe de considérables différences entre les migrants et les personnes non-issues de l'immigration pour ce qui est de la taille et coût du logement   | Les migrants naturalisés ont le droit de voter à tous les niveaux de représentation (conseil de district, conseil de la ville), les citoyens UE qu'au niveau du conseil de district et les citoyens de pays tiers n'ont pas le droit de vote   |